

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 7: Foire de Bâle, 30 mars-8 avril 1974

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications SVIA

Candidatures

M. Cuénoud Jean-Claude, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968.

Parrains : MM. R. Suter et J.-F. Bolli.

M. Schaffer Raymond, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973.

Parrains : MM. M. Derron et J. Jirousek.

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Concours de ski SVIA

Samedi 9 février 1974, le 5^e concours SVIA a eu lieu dans d'excellentes conditions, organisé par le vainqueur de 1973, René Suter, avec l'aide de MM. Bochatay et Kunz des Marécottes. Résultats :

Ouvreurs

1. Bochatay Marcel	47" 4
--------------------	-------

Catégorie Enfants

1. Baudet Nicola	64" 0	66" 0
------------------	-------	-------

Catégorie Dames

1. Ex aequo : Bolli Danièle	63" 0	79" 0
Sillig Corinne	63" 0	—
3. Kohler Véronique	64" 0	73" 2
4. Grauer Jacqueline	66" 0	—
5. Fahrni Antoinette	66" 3	67" 0
6. Lavizzari Janine	68" 0	—

Catégorie Invités

1. Kunz Philippe	49" 8	50" 0
2. Choffat Pierre-Eric	50" 0	56" 5
3. Fouvy Michel	54" 0	56" 3
4. Bovey Roland	55" 8	60" 0
5. Staub Kurt	59" 0	64" 0
6. Papadaniel D.	63" 3	64" 0
7. Pangalos T.	93" 0	—

Catégorie Membres SVIA

1. Suter René	46" 0	46" 2
2. Lavizzari Jean-Pierre	50" 0	—
3. Sillig François	51" 2	56" 5
4. Spahn Rolf	54" 1	55" 4
5. Bolli Jean-François	54" 4	56" 0
6. Staudacher Konrad	56" 0	—
7. Grauer Hansjörg	57" 0	61" 0
8. Besuchet Blaise	59" 0	60" 0
9. Odier Marc	63" 2	67" 0
10. Baudet Jean-Pierre	64" 6	66" 8

Abandonné

Siegenthaler Uli (blessé).

Participants à la raclette : 34 personnes.

Pour étoffer la participation à cette rencontre sympathique, nous essayerons de convier l'an prochain les sections genevoise et valaisanne de la SIA.

UIA

Le secrétaire J. Duret communique les informations suivantes :

Du 2 au 9 septembre 1973, une cinquantaine de participants — représentant 15 nations — se sont réunis à Budapest pour le 4^e colloque construction + industrialisation dont le thème était : « L'industrialisation génératrice de création architecturale. » L'influence des modes de

construction industrialisés sur l'étude des projets s'est manifestée sur les trois points essentiels suivants qui ont constitué la matière même des sous-thèmes traités :

- Division du processus d'étude des systèmes-construction (System Buildings) en conception de base et d'adaptation.
- Emploi des ordinateurs dans l'étude des systèmes-construction.
- Application de la coordination modulaire dimensionnelle dans le processus de construction à système universel (Module Décimal).

La synthèse des rapports et des débats ainsi que les conclusions-recommandations ont fait l'objet d'une publication officielle UIA/Comité hongrois d'organisation du colloque, qui peut être commandée pour le prix de \$3.80, en français ou en anglais, *jusqu'au 31 mars 1974*, à l'adresse suivante :

Tervezésfejlesztési és Tipustervező Intézet

H 1370 Budapest 5, Pf. 369,

en versant le montant correspondant au compte suivant :

Magyar Nemzeti Bank, Budapest,

Magyar Epítoművészeti Svövetsége.

Compte en banque : 232-90171-4654.

Carnet des concours

Concours international de Design industriel horloger

Prix Ville de La Chaux-de-Fonds

A l'occasion du Centenaire de l'Ecole d'art appliquée, la Ville de La Chaux-de-Fonds institue le « Concours international de Design industriel horloger — Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », doté de Fr. 50 000.— de prix et ouvert dès le 15 février 1974.

Le concours, ouvert à tous les candidats qui satisferont aux conditions du concours, porte sur l'habillement d'un garde-temps faisant l'objet d'une fabrication industrielle.

Modalités d'application du Concours 1974

Catégories proposées :

- Montre bracelet unisexe* : Ligne inspirée par le rectangle.
- Montre bracelet électronique à quartz* : Affichage digital à sept segments. La solution devra être industrialisée au moment de la proclamation des résultats. Liberté des formes et des matériels. Etanchéité à l'eau exigée.
- Montre catégorie libre* : Création d'un garde-temps.

Clôture du concours : 15 août 1974.

Règlement, documentation et renseignements peuvent être obtenus, jusqu'au 15 avril 1974, au Secrétariat du « Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », rue du Parc 107 bis, CH 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 25 44.

Appel d'avant-projets relatif aux bâtiments des places d'armes de Chamblon-sur-Yverdon et de Moudon

La Direction des Constructions fédérales, agissant au nom du Groupement de l'instruction du Département militaire fédéral, a attribué en 1973 aux architectes

- M. Annen, R. Siebold et H. Siegle à Genève,
- Ateliers des Architectes Associés à Lausanne,
- Consortium d'Architectes Yverdonais (H. et M. Décopet, A. et F. Dolci, D. Gudit et M. Vogel) à Yverdon,
- Suter et Suter S.A. à Lausanne,

un mandat d'études relatif à des bâtiments types pour les futures places d'armes, la première application devant en être faite à Chamblon-sur-Yverdon et à Moudon.

Le problème posé consistait à étudier une série de bâtiments types économiques, réalisables dans des situations topographiques différentes, et répondant aux conditions de la vie militaire contemporaine, attribuant notamment aux compagnies leur propre domaine de service, adaptable à la variation des effectifs.

La commission d'experts était composée de MM.

Cl. Grosgruin, directeur suppléant des Constructions fédérales (président).

P. Bovay, directeur des arsenaux et casernes du Canton de Vaud.

M. Faucherre, syndic de Moudon.

R. Liron, avocat, président de la Commission d'urbanisme de Chamblon.

M. Bays, colonel divisionnaire, chef d'arme de l'Infanterie.

K. Beutl, Dr ès sc. pharm., de la Pharmacie de l'armée.

H. Butty, colonel, commandant de la place d'armes d'Yverdon.

D. König, de l'Intendance fédérale du matériel de guerre.

E. Meuter, du Groupement de l'instruction du DMF.

K. Weber, colonel EMG, du Groupement de l'instruction du DMF.

H. Hubacher, architecte, Zürich.

J. P. Vouga, architecte, Lausanne.

A. Codoni, architecte, directeur d'arrondissement des Constructions fédérales.

E. Haeberli, architecte, chef de division des Constructions fédérales.

F. Haller, architecte, Direction des constructions fédérales.

La confrontation d'idées à laquelle la commission d'experts a pu se livrer a montré que le projet présenté par le bureau Suter et Suter S.A. à Lausanne répondait le mieux aux exigences précitées ; il a été proposé de lui attribuer un mandat pour la suite des études.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 15 et 16 des annonces

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

Voir pages 6 et 12 des annonces

Informations diverses

Message du président de la Confédération à l'occasion de la Foire suisse d'échantillons 1974

La Foire suisse d'échantillons, à Bâle, a pour tradition de présenter les produits de notre économie. Point de rencontre des producteurs et consommateurs, des régions, branches et professions, cette foire reflète le niveau de notre développement et présente un instantané de la vie économique de notre peuple.

Que la Foire d'échantillons se déroule à Bâle, voilà qui souligne sa signification internationale. La ville présentant l'avantage d'être à la fois le centre d'une région et le nœud de communication des courants européens pour le commerce et les échanges, cela permet de sentir battre, à la Foire d'échantillons, le pouls de l'Europe économique.

Ces pulsations ont accusé, ces derniers mois, un ralentissement sensible. La protection de notre environnement pose des

limites naturelles aux ambitions d'une croissance illimitée. La pénurie mondiale qui touche certaines matières premières et certaines denrées alimentaires, ainsi que l'évolution des prix que ce phénomène provoque, mettent au jour des problèmes d'un genre particulier et inhabituel qu'il s'agit de résoudre aujourd'hui. C'est une invite à nous affirmer et à découvrir, à mettre en valeur, ce qui assurera notre avenir.

Au nom du gouvernement suisse, je souhaite plein succès à la 58^e Foire suisse d'échantillons qui se déroulera du 30 mars au 8 avril 1974, ainsi qu'à la 2^e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. Je salue cordialement tous les visiteurs suisses et étrangers, tous les hôtes et tous les exposants.

ERNST BRUGGER
Président de la Confédération.

Foire suisse d'échantillons 1974

« Une foire en un temps qui a changé », tel pourrait être le mot clé de la Foire suisse d'échantillons 1974. Si, il y a une année encore, les acheteurs abordaient l'offre de la Foire avec l'idée d'une véritable économie de surabondance, il s'est fait aujourd'hui un changement radical. La prise de conscience que les biens de notre petite planète n'étaient pas inépuisables, mais de quantités limitées, a conduit dans bien des domaines à une conception nouvelle des choses. Dans son choix définitif, le visiteur devient plus critique, plus conscient des coûts et tient compte des conséquences possibles sur l'environnement.

Acheter veut dire choisir. Et le choix presuppose la sélection. Celle-ci pourra se faire à la Foire sur les offres de 2500 exposants couvrant une surface d'exposition de 170 000 m² : une Foire plus étendue, plus diversifiée, plus clairement ordonnée qu'en tout autre lieu. De nombreuses expositions spéciales et attrayantes apportent une information supplémentaire.

Bardage de façade Aciéroïd

(Voir photographie page couverture)

La construction industrielle nécessite des matériaux répondant aux exigences modernes : adaptables, résistants, légers, esthétiques et de mise en œuvre rapide.

On retrouve toutes ces qualités dans la façade métallique, qui se substitue avantageusement au mur traditionnel.

Bénéficiant de la longue expérience de la tôle d'acier galvanisée et de celle des bardages, la façade métallique a mis à profit les techniques les plus évoluées de la chimie, en alliant le métal aux plus nouveaux des revêtements synthétiques, ce qui permet d'accroître sa longévité et d'assurer sa noblesse propre.

Grâce aux façades métalliques, les bâtiments ne sont plus ternes et tristes comme ils l'étaient traditionnellement. Leurs nouvelles formes, leurs couleurs contribuent à cet art neuf qu'est l'architecture industrielle et améliore ce qui est la grande préoccupation d'aujourd'hui : l'environnement.

Les trois qualités de revêtement des tôles en acier galvanisé : prélaqué, plastifié ou rilsanisé, ainsi que le choix important des couleurs dans chacune de ces options, offrent aux maîtres d'œuvre une gamme exceptionnelle de produits différents, chacun répondant à un problème précis.

De plus, le choix d'un des profils que propose Aciéroïd permet d'adapter la nervuré du revêtement extérieur au type d'architecture choisi.

La couverture ACIÉROÏD se compose :
d'un support en tôle d'acier qui, par ses emboîtements latéraux, forme une dalle plane continue et d'une grande solidité,
d'une isolation thermique,
et d'une étanchéité.

Le support Aciéroïd est en acier galvanisé système Sendzimir. La portée peut aller jusqu'à 4,00 m sans aucun chevron ni lattis intermédiaire.

Pouvant atteindre jusqu'à 10,200 m de longueur et de 0,684 de largeur, très léger, 9 à 12 kg/m², permettant des portées de 4 m, l'élément A.C.L. est un matériau idéal de construction.

Une des qualités essentielles de la couverture Aciéroïd complète est également sa légèreté. Son poids varie de 20 à 24 kg au m². Il en résulte une importante diminution du poids mort qui, en plus des grandes portées autorisées, permet d'obtenir des charpentes économiques et élégantes.

Pour étude et exécution : E. PASQUIER & P. STOECKLI & Co.
Route de Saint-Julien 17
1227 CAROUGE-Genève
Tél. (022) 43 93 30